



URBIS FOUNDATION TOGO

ONG pour l'environnement
et la solidarité internationale

URBIS FOUNDATION Allemagne
Rüdesheimerstraße 15, 80686 München
Tel: +49 (0)89) 570 707-19
Fax: +49 (0)89 570 707-70
Email: info@urbis-foundation.de
www.urbis-foundation.de

URBIS FOUNDATION-TOGO
BP: 484
SOKODE - TOGO
Tel: (+228) 25 50 14 40
Email : info@urbistogo.org



RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Septembre 2021

SOMMAIRE

	Pages
Sommaire	2
Sigles et abréviations	3
Hommage au Dr Manfred Epp	4
Introduction	5
I HISTORIQUE DE URBIS FOUNDATION-TOGO	6
1.1 Création	6
1.2 Siège social	6
1.3 Domaines d'intervention	6
1.4 But poursuivi par Urbis Foundation-Togo	7
1.5 Objectifs poursuivis par Urbis Foundation-Togo	7
1.6 Gouvernance	7
1.7 Organigramme	10
1.8 Ressources humaines	10
1.9 Partenaires	10
II ACTIVITES EN 2020	12
2.1 Le programme Energie Solaire et efficacité énergétique	12
2.2 Le programme Environnement et Agriculture durable	16
2.3 Le programme Education et Formation Professionnelle	19
2.4 Le programme Santé publique	21
2.5 Le programme Actions Sociales et Humanitaires	24
2.6 Rencontres	27
III RAPPORT FINANCIER 2020	28
3.1 Mobilisation des ressources financières (capitaux)	28
3.2 Explications des apports financières	29
3.3 Emplois des ressources financières	33
3.4 Explications des emplois des ressources financières	34
IV DIFFICULTES ET PERSPECTIVES	36
4.1 Les difficultés	36
4.2 Les perspectives	36
Conclusion	37

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADES	Association pour le Développement de l'Energie Solaire
AGR	Activités Génératrices de Revenus
BT	Brevet de Technicien
BMZ	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (Allemagne)
CA	Conseil d'Administration
CEB	Communauté Electrique du Bénin
CETP	Centre d'Enseignement Technique et Professionnel
CF	Conseil de Fondation
CHP	Centre Hospitalier Préfectoral
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIDAP	Centre International de Développement Agro-Pastorale
CMS	Centre Médico-Social
CPIA	Centre de Promotion des Initiatives Agricoles
CREUSET	ONG de protection des droits des enfants
EPP	Ecole Primaire Publique
FHS	Fondation Hanns Seidel
GIZ	Organisation Allemande pour la coopération internationale
GREAT	Groupe de Réflexion sur les Energies Alternatives au Togo
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
INFA	Institut National de Formation Agricole
JPE	Jeunesse Pour l'Excellence
LETP	Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAEIJ-SP	Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs
PCA	Président du Conseil d'Administration
RePER	Réseau des Professionnels des Energies Renouvelables
RSN	Regional Sustainability Network
SIMEES	Société d'Ingénierie Mécanique d'Energie Electrique et Solaire
UFA	Urbis Foundation Allemagne
UFT	Urbis Foundation Togo
USP	Unité de Soins Périphériques

HOMMAGE AU Dr Manfred EPP

Dr Manfred Epp est né le 23 janvier 1939 à Würzburg dans l'Etat de la Bavière en Allemagne et a été rappelé à DIEU le 29 janvier 2021 à Munich (Allemagne).



Dr Manfred Epp et son épouse Inge Epp ont fondé URBIS FOUNDATION en 2002 pour un monde meilleur, plus humaniste et socialement responsable.

Président pendant une vingtaine d'années, la FONDATION URBIS TOGO vit le jour sous ses énormes efforts et engagements. La protection de l'environnement, la promotion de la technologie solaire, les bourses d'études, les perspectives à offrir aux jeunes le tenait à cœur.

Économiste et juriste de profession, Dr Manfred Epp a dirigé un cabinet d'audit et de conseil fiscal appelé Urbis Treuhand à Munich.

SON GRAND ENGAGEMENT AU TOGO RESTERA INOUBLIABLE.

INTRODUCTION

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du coronavirus qui s'est invitée dans la mise en œuvre des activités de URBIS Foundation-Togo. Ainsi, la fondation a dû s'adapter non seulement dans la reprogrammation de ses activités mais surtout dans la stratégie d'exécution des activités de terrain. Pour sa 15^{ème} année URBIS Foundation-Togo n'a pas dérogé à sa vision ni à sa mission traditionnelle au Togo. Plusieurs activités ont été réalisées en faveur des jeunes, des femmes et des populations vulnérables à travers ses 5 secteurs d'activités.

D'une manière générale les actions ont été orientées dans la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de la promotion et du développement de l'énergie solaire, de l'éducation et de la formation professionnelle, de la promotion de la santé publique en générale et de la santé maternelle et de la petite enfance en particulier, de l'autonomisation financière des femmes, de la protection des droits des enfants et des femmes. Par ailleurs, des actions de solidarité et de lutte contre la pandémie à coronavirus ont également été menées au cours de l'année 2020.

Au cœur du développement inclusif des communautés à la base, URBIS Foundation-Togo se positionne comme acteur stratégique pour la lutte contre la précarité de vie. Le présent document résume ses activités réalisées en 2020. Il est structuré en quatre (4) parties :

- i. Historique de URBIS Foundation-Togo
- ii. Rapport d'activités de 2020
- iii. Rapport financier 2020
- iv. Difficultés et perspective

I. HISTORIQUE DE URBIS FOUNDATION-TOGO

La Fondation pour l'Environnement et la Solidarité Internationale, URBIS Foundation, est une fondation familiale à but non-lucratif.

1.1. Création

URBIS Foundation est créée à Munich en Allemagne par la famille Epp en Août 2002 et reconnue officiellement en octobre 2002 par le Gouvernement Allemand.

En 2005, la représentation de URBIS Foundation au Togo dénommée URBIS Foundation-Togo (UFT) a vu le jour. Le 22 Septembre 2009 URBIS Foundation-Togo a été reconnue en qualité d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) par le Ministère de la Coopération, du Développement et de l'Aménagement du Territoire sous le N° 528/MCDAT/2009. En 2011, elle signa un accord-programme avec le gouvernement Togolais qui a été renouvelé en 2016 puis en 2019.

1.2. Siège social

URBIS Foundation-Togo a son siège social (représentation nationale) à Sokodé, avec un bureau à Lomé. Elle travaille en étroite collaboration avec la structure mère en Allemagne sur le plan organisationnel et financier. La mise en œuvre des différents programmes au Togo est assurée par la direction générale.

1.3. Domaines d'intervention

URBIS Foundation-Togo intervient dans cinq (5) secteurs d'activités notamment :

- L'énergie solaire et l'efficacité énergétique,
- L'environnement et l'agriculture durable,
- L'éducation et la formation professionnelle,
- La santé publique,
- L'action sociale et humanitaire

1.4. But poursuivi par URBIS Foundation-Togo

Le but de la Fondation URBIS est de :

- Protéger l'environnement et le climat au niveau national et international,
- Soutenir le développement durable en vue d'améliorer les conditions de vie dans les pays et régions défavorisés,
- Promouvoir les échanges culturels et la compréhension entre les peuples pour le renforcement de la conscience et de la solidarité internationale.

1.5. Objectifs poursuivis par URBIS Foundation-Togo

Les objectifs de URBIS Foundation-Togo sont :

- Promouvoir les énergies renouvelables sous toutes ses formes, notamment l'énergie solaire, pour assurer un développement économique et social durable des populations,
- L'aide en faveur de la protection de l'environnement et du climat au niveau national et international,
- Le soutien au développement durable et humain en vue d'améliorer les conditions de vie dans les pays et régions défavorisés,
- L'aide en faveur des échanges culturels et la compréhension entre les peuples pour le renforcement de la conscience et de la solidarité internationale.

1.6. Gouvernance

Pour une gestion transparente et professionnelle de ses activités, URBIS Foundation-Togo dispose de deux niveaux d'organes : les organes de contrôle et les organes de gestion.

1.6.1. Organes de contrôle

Les organes de contrôle sont composés du Conseil de fondation (CF) et du Conseil d'Administration (CA).

1.6.1.1. Conseil de fondation (CF)

Le CF est l'instance suprême. Il est composé des membres de la fondation en Allemagne. Il est souverain et se réunit en session ordinaire une fois par an sur convocation de son Président, Dr Manfred EPP. Toutefois, le conseil peut se réunir en session

extraordinaire, lorsque les circonstances l'exigent, à la demande d'un tiers (1/3) au moins de ses membres ou sur convocation de son Président.

Le CF est compétent pour :

- Adopter les Statuts et le Règlement Intérieur de l'ONG,
- Définir la politique et les orientations de l'ONG,
- Nommer les membres de la représentation de l'ONG au Togo,
- Entendre et se prononcer sur les rapports d'activités et les rapports financiers de fin d'exercice,
- Réviser les Statuts et le Règlement Intérieur,
- Décider du transfert du siège social ou de la création d'antennes,
- Décider de la dissolution de l'ONG,
- Se prononcer sur toutes les questions portées à son ordre du jour.

1.6.1.2. Conseil d'Administration (CA)

Le CA est l'organe chargé de la gouvernance et du contrôle de l'ONG. Il est basé au Togo et est composé de trois membres (3) à savoir un (e) :

- Président,
- Secrétaire Général, et
- Trésorière générale

➤ Le Président est le premier responsable de l'ONG au Togo. A ce titre, il la représente dans tous les actes de la vie. Il convoque et préside les sessions des réunions du conseil. Il veille à l'application des décisions prises au Conseil. Il ordonne les dépenses et cosigne avec la Trésorière Générale et le Directeur Général les chèques de l'ONG. Il cosigne les rapports d'activités et les rapports financiers respectivement avec le Secrétaire Général et la Trésorière Générale. En cas d'absence, le Secrétaire Général assure l'intérim de la présidence.

- Le Secrétaire Général est le dépositaire des archives de l'ONG. Il s'occupe de la correspondance. Il prépare avec le Président l'ordre du jour des réunions dont il rédige les procès-verbaux. Il remplace le Président en cas d'absence ou d'empêchement.
- La Trésorière Générale organise la vie économique de l'ONG. Elle tient la comptabilité de l'ONG. Elle collecte les fonds de l'ONG qu'elle dépose sur le compte bancaire de l'ONG. Elle décaisse sur ordre du Président. Elle cosigne avec ce dernier les pièces comptables de l'ONG. Elle présente en fin d'année un bilan financier. En fin de mandat, elle présente un rapport financier.

1.6.2. Organes de gestion

Ils sont essentiellement la direction générale et les directeurs ou responsables de secteurs d'activités.

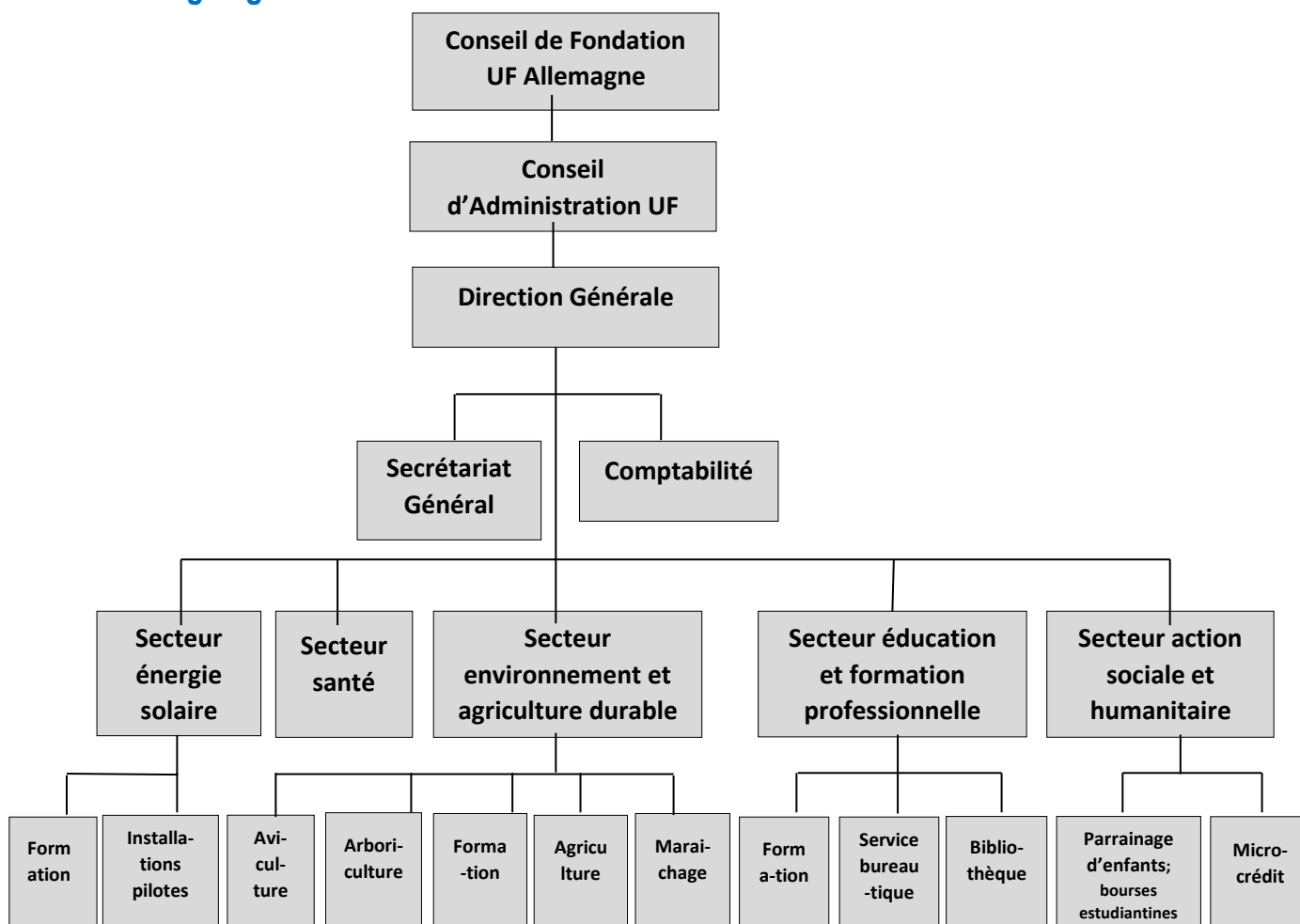
La Direction générale est l'instance d'exécution et de mise en œuvre des activités et des projets de l'ONG sous les directives de l'UFA. Elle a à sa tête un Directeur général nommé par le Conseil d'Administration.

Le directeur général travaille en collaboration avec l'ensemble des directeurs et responsables des secteurs d'activités pour la bonne marche du programme.

La traçabilité des opérations financières est assurée par une comptabilité basée sur le logiciel SAARI 100.

Pour des raisons de contrôle de la conformité et du respect des procédures comptables et de l'exactitude des imputations, le conseil d'administration commande chaque année un audit comptable assuré par un cabinet certifié.

1.7. Organigramme



1.8. Ressources humaines

URBIS Foundation-Togo dispose d'une ressource humaine multidisciplinaire des deux sexes. Au nombre de 22 agents permanents dont 17 hommes et 5 femmes. En dehors de ce personnel, URBIS Foundation-Togo s'appuie également sur des stagiaires, des partenaires et des experts externes pour la réalisation de ses projets.

1.9. Partenaires

Il s'agit des partenaires institutionnels, financiers et techniques et stratégiques.

1.9.1. Partenaires institutionnels

Les partenaires institutionnels sont composés du gouvernement togolais et ses différents démembrements et les représentations internationales. On peut citer par eux le Ministère des affaires

étrangères et de la coopération, le Ministère de l'action sociale, de l'alphabétisation et de la promotion de la femme, le Ministère des mines et de l'énergie, le Ministère des enseignements primaires, secondaires et techniques, le Ministère délégué de la formation professionnelle et de l'artisanat, le Ministère de la santé, le Ministère de la planification de développement, l'Agence Togolaise d'Énergie et d'Électrification Rurale (AT2ER), l'Ambassade de la République Fédérale de l'Allemagne au Togo, etc.

1.9.2. Partenaires financiers

Les partenaires financiers sont entre autres URBIS Foundation Allemagne, la Fondation Hans Seidel Togo, la Fondation Hanns Seidel Kenya (RSN), l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Togo, la GIZ-ProEnergie, le PNPER, le PAEIJ-SP, etc.

1.9.3. Partenaires techniques et stratégiques

Les partenaires techniques et stratégiques sont Creuset Togo, CIDAP, l'INFA de Tové, SIMEES, ADES, JPE, Solergie, TOGO ENERGY, EDM, CAP-Togo, IENIB, TECHNO SOLAR, etc.

II. ACTIVITES EN 2020

En lien avec son accord-programme signé avec le gouvernement Togolais, URBIS Foundation-Togo a exécuté, au cours de l'année 2020, des activités dans ses 5 secteurs d'activités à savoir :

- L'Énergie solaire et l'efficacité énergétique,
- L'Environnement et l'Agriculture durable,
- L'Éducation et formation professionnelle,
- La Santé publique
- L'Action sociale et humanitaire.

2.1. PROGRAMME ENERGIE SOLAIRE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

Le programme de l'énergie solaire a réalisé pour le compte de l'année 2020 divers projets à savoir les formations, les sensibilisations, les installations solaires, les entretiens et maintenances d'ouvrages solaires existants et les appuis aux stages solaires.

2.1.1. Formations et sensibilisations



Au titre des formations en 2020, on retient :

- 3 formations de 4 jours de renforcement des capacités de 45 artisans électriciens et électroniciens en énergie solaire photovoltaïque ont été organisées dans trois chefs-lieux de préfectures à savoir Kpalimé, Tabligbo et Blitta. Ces formations ont été financées par la Fondation Hanns Seidel.
- 11 élèves électriciennes formées en énergie solaire photovoltaïque et en entrepreneuriat solaire avec pour objectif la promotion du leadership féminin en énergie solaire. Cette activité a été

financée par la Fondation Hanns Seidel Kenya.

- 10 femmes électriciennes de la ville de Lomé ont bénéficié d'une formation de cinq jours en énergie solaire photovoltaïque et en entrepreneuriat. Elles ont reçu chacune, dans le cadre de ce projet, une valise de matériaux de travail. Cette activité a été financée par URBIS Foundation.



- 15 artisans électriciens de la ville de Sokodé ont bénéficié de la formation de 3 jours en dimensionnement d'une installation solaire photovoltaïque.
- URBIS Foundation-Togo, comme de par les années précédentes, a financé les formations continues de 90 élèves en filières de BT et CAP électricité ou électronique du Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP) et du Centre d'Enseignement Technique et Professionnel (CETP) de Sokodé sur l'énergie solaire photovoltaïque.



Parallèlement aux formations, URBIS Foundation-Togo a réalisé plusieurs activités de sensibilisations des élèves sur les avantages de l'énergie solaire afin de susciter leur intérêt sur cette source d'énergie. En effet, 143

élèves du Lycée technique de Notsè ont été sensibilisés sur ce qu'est l'énergie solaire, ses avantages et la nécessité d'une transition énergétique juste.

2.1.2. Installations et maintenances solaires photovoltaïques et thermiques.

Dans le cadre du projet d'installation d'une centrale thermique à la maternité du CHR de Sokodé financé par la GIZ-ProEnergie en 2018, les activités dudit projet ont continué avec le renforcement du support en béton pour l'installation thermique, l'installation de 3 systèmes thermosiphons à l'USP Kadambara (Capacité : 300m³ d'eau chaude), au CHP de Tchamba (Capacité : 600m³ d'eau chaude) et au CHU de Kara (Capacité : 600m³ d'eau chaude). Ces installations ont été suivies de la sensibilisation des bénéficiaires de l'utilisation et de l'entretien des ouvrages.

- Sous fonds propres, URBIS Foundation a installé un frigo solaire en plus de l'éclairage à l'USP Awanyo et une mini-centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 5200Wc injectée au réseau de la CEET à l'Institut de Formation aux Normes et Technologies Informatiques (IFNTI) à Sokodé. Cette centrale rend dans le cadre d'un



projet pilote d'expérimentation du Net-Metering au Togo. Les échanges sont en cours avec les autorités compétentes pour l'installation des compteurs bidirectionnels.

- 12 centres de formations sanitaires et 4 services bénéficiaires des installations solaires thermiques et photovoltaïques de URBIS

Foundation-Togo (USP Moretan, Kolo-Kope, Gbadjahe, Gnamassila, Kpessi, izati, Tinagakou, Tchavadi, CHP Tchamba, CHR Kara, Atakpamé, CHU Kara, SOS Village d'enfants de Dapaong, Médiathèque, CPIA et l'ONG Creuset Togo) ont reçu l'entretien et la maintenance de ces installations au cours de l'année 2020 par les entreprises contractantes Togo Energie, Techno solar et IENIB.



Les travaux de réparations ont consisté au changement des modules et accumulateurs solaires.

2.1.3. Stages solaire

20 élèves solaires formés au lycée technique de Sokodé et au CETP (Centre d'Enseignement Technique et Professionnel) à Sokodé ont bénéficié de 4 mois de stage de d'imprégnation et de perfectionnement en entreprises solaires à Lomé (Eco-énergie), à Sokodé (IENIB et Techno solar) et à Atakpamé (Togo Energie et Solergie).

Par ailleurs, 14 femmes électriciens formés en énergie solaire et en entrepreneuriat ont aussi bénéficié de 3 mois de stage en entreprises à Lomé. Tout comme leurs formations, les stages ont été entièrement financés par URBIS Foundation-Togo.

2.1.4. Publication info soleil

« **Info Soleil** », est un bulletin trimestriel de URBIS Foundation-Togo informe, en ligne et par insertion à presse, l'opinion publique nationale et internationale sur l'actualité de l'énergie solaire au Togo et en Afrique subsaharienne. La mission de ce bulletin solaire est d'informer, de former et de sensibiliser les populations sur les avantages et les opportunités de

l'énergie solaire en tant que source d'énergie alternative la plus fiable, propre et accessible en Afrique pour riposter contre les changements climatiques et la déforestation. Info Soleil a une grande audience, notamment auprès des professionnels du sous-secteur (énergie solaire). L'année 2020 a enregistré (04) parutions d'« Info Soleil » dont une par trimestre.

2.2. PROGRAMME ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DURABLE

Ce programme vise la riposte contre les changements climatiques à travers la protection de l'environnement et la vulgarisation des pratiques agricoles écologiques durables. Avec sa ferme école dénommée CPIA (Centre de Promotion des Initiatives Agricoles) qui a pour objectifs de :

- Assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire afin de lutter contre la famine et la malnutrition,
- Assurer la protection de l'écosystème et de l'environnement,
- Lutter contre les causes des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement.
- Lutter contre l'immigration clandestine des jeunes à travers la formation agricole et l'installation.

URBIS Foundation-Togo accueille et forme les jeunes des deux sexes sur les bonnes pratiques agricoles et environnementales.

2.2.1. Formation agropastorale des jeunes

Ce projet, dont l'objectif est de lutter contre le chômage, la délinquance juvénile et l'émigration clandestine par la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur agricole, a accueilli et formé, en 2020, 18 jeunes dont deux filles.

A cause de la COVID-19, la formation, habituellement étendue sur 12 mois, n'a duré que 9 mois car les jeunes ont été intégrés au centre, après l'atténuation de la chaîne de contamination du virus, avec 3 mois de retard. Néanmoins, les programmes ont été adaptés afin de donner aux apprenants toutes les connaissances requises. Ainsi les jeunes ont été formés dans les filières de production animale (Aviculture), de production



vivrière (Agriculture et Maraichage), de production végétale (Arboriculture et foresterie) et de l'entrepreneuriat. La formation est axée sur la théorie (30%) et la pratique (70%). En plus de sa gratuité, les jeunes sont aussi pris en charge sur le plan alimentaire.

Ils reçoivent, à la fin de leur formation, un soutien financier de URBIS pour leur installation.

Dans sa dynamique d'encadrement et de formation agricole des jeunes, outre la convention de partenariat signée en 2019 avec PAEIJ-SP pour la formation de 125 primo-entrepreneurs du PAEIJ-SP en 2 ans, le CPIA a signé en 2020 une deuxième convention de partenariat avec le PNER pour la formation des vagues de 20 promoteurs PNER pendant la durée du projet. Ces projets de formation visent le professionnalisme du secteur de la production agricole.

2.2.1.1. La filière de la production animale

Le CPIA forme dans l'élevage des volailles (pondeuses, poules locales et dindons), l'élevage des petits ruminants (moutons), l'élevage du gros bétail (boeufs). Les poulaillers, les bergeries et les étables dont dispose le centre servent à la pratique des cours théoriques par les stagiaires.



2.2.1.2. La filière de la production vivrière et Maraichère

Les jeunes apprenants et stagiaires se forment en pratique dans les champs-ateliers de production du riz, du maïs, du soja, du manioc et des produits maraichers tels que la tomate, le chou, la carotte, le piment, la laitue, la betterave, etc.



2.2.1.3. La filière de la production végétale

La préservation de l'écosystème et de l'environnement est au centre des pratiques culturelles démontrées aux jeunes apprenants. L'agriculture dynamique et écologique à travers l'usage des excréments d'animaux, du compost et des fertilisants naturels pour l'enrichissement des sols est enseignée aux apprenants.

Pour cette filière, les jeunes apprennent non seulement la conservation et l'entretien des plantes naturelles mais aussi comment produire des essences fruitières et forestières pour des revenus financiers d'une part et pour la lutte contre les changements climatiques d'autre part. Les jeunes apprenants sont ainsi formés dans la mise en place de la pépinière arboricole et fruitière, du reboisement et de l'entretien des plantations.

Avec plus de 2.580 plants sont cultivés et entretenues dans la ferme sur à peu près 12,5 ha notamment les anacardiens, les palmiers à huile, les manguiers, les corossoliers, les papayers, les tecks indiens, les cassias, le CPIA est un espace verdoyant d'un couvert végétal bigarré très attrayant. La ferme cultive également des plantes médicinales telles que le moringa et l'artémisia anua.

Des réserves naturelles de forêts témoins de la démonstration aux apprenants de l'importance de la protection et de la préservation de

l'environnement même en pratiquant l'agriculture.

2.3. PROGRAMME EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Agréée par le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la Médiathèque est le secteur d'activités de URBIS Foundation-Togo qui s'occupe du programme d'éducation et de la formation professionnelle des jeunes. Elle est structurée en trois volets d'activités à savoir :

- La formation professionnelle
- Le service secrétariat
- La Bibliothèque

2.3.1. La formation professionnelle

La formation est composée de la formation modulaire et de la formation diplômante notamment le Brevet de Technicien (BT).



La

formation modulaire

C'est une formation pratique de 12 mois sanctionnée par une attestation de fin de formation.

En 2020, 50 apprenants ont bénéficié des formations en secrétariat bureautique, en secrétariat aide-comptable et en Saari 100, un logiciel de comptabilité professionnel.

La formation diplômante

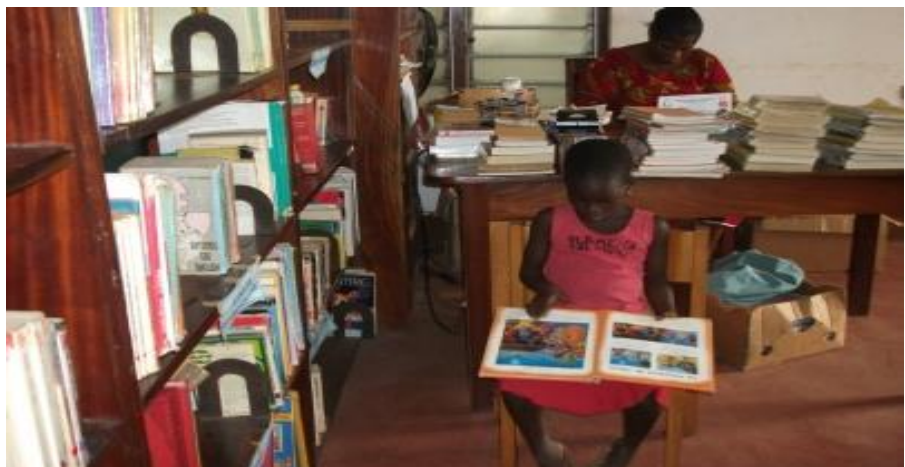
Il s'agit du brevet de technicien (BT). Cette formation dure 3 ans et est sanctionnée par un diplôme professionnel délivré par l'Etat Togolais. L'année 2020 a enregistré 71 élèves en secrétariat, en comptabilité et en maintenance informatique réseau avec un taux de réussite de 91% à l'examen

2.3.2. Service secrétariat

C'est un service multifonctionnel qui offre des opportunités aux apprenants de la médiathèque et aux externes d'y faire leurs stages de perfectionnement dans la saisie et le traitement des documents, l'impression, la reliure, le scannage, la plastification et la photocopie des documents ; et la navigation internet (cyber café) et les services de mobile money transfert (TMoney et Flooz). Au cours de l'année, le service secrétariat a accueilli 12 stagiaires pour deux mois de stage chacun. Malgré la crise à coronavirus, le service secrétariat a connu une fréquentation plus élevée qu'en 2019. Au total 9 405 personnes ont eu accès au service de secrétariat en 2020 contre 8 365 en 2019. Cela s'explique par la réorganisation de l'accès direct au service internet sur les téléphones des clients afin d'éviter des contacts avec les ordinateurs du cyber.

2.3.3. Bibliothèque

La médiathèque dispose d'une bibliothèque multifonctionnelle, plus de 6 000 ouvrages et manuels pédagogiques ouvert au grand publique et aux élèves. Avec la crise du coronavirus la bibliothèque a été fermée pour plus de 6 mois dans le sens de lutter contre la propagation de ce virus. Malgré sa réouverture partielle, avec le respect des mesures barrières à la covid-19, la bibliothèque a connu une fréquentation très faible, 1 050 visiteurs contre 4716 en 2019.



2.4. PROGRAMME SANTÉ PUBLIQUE

Le programme santé a connu une redéfinition de ses priorités de projets en raison de la pandémie du covid-19.

En effet, une partie du budget affecté à ce programme a été orienté vers des projets de riposte contre la covid-19. Il faut également noter que le secteur a bénéficié d'un financement de l'Ambassade d'Allemagne au Togo dans le cadre du projet de soutien des formations sanitaires et des communautés dans la lutte contre la covid-19.

Le programme santé à tout de même mis en œuvre un de ces projets traditionnel, celui de soutien des formations sanitaires partenaires de médicaments. En plus, le programme a démarré un nouveau projet de placement des sages-femmes et accoucheuses stagiaires dans les formations sanitaires exprimant le besoin contrairement au projet de consultation foraine de diabète et d'hypertension tension artérielle qui a été annulé.

2.4.1. Projets de riposte contre la covid-19

Le programme santé publique a été porteur de trois projets dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 au Togo. En effet, au lendemain de la déclaration du premier cas de covid-19 au Togo, URBIS Foundation-Togo a réaménagé le budget et l'objectif imminent du programme santé afin de contribuer de quelque manière à la lutte contre la propagation de ce virus. Il s'agit tout d'abord de deux projets pilotes financés sur les fonds propres et ensuite d'un projet financé par l'Ambassade d'Allemagne au Togo. Tous les trois projets ont été destinés à 57 formations sanitaires et communautés de la préfecture de Tchaoudjo par la distribution des kits anti-covid-19, l'animation des sensibilisations et le collage des affiches de sensibilisation de masse.



Par ailleurs, URBIS a remis un lot de chloroquine et de paracétamol au

comité local de riposte à la covid-19.

Aussi des activités de sensibilisation porte à porte à Lomé ont été réalisées par le club solaire à Lomé en vue de conscientiser les populations sur les dangers de la pandémie à coronavirus.

Les tableaux ci-dessous résument l'étendue et la portée de chaque projet

Projet	Cible bénéficiaire	Actions menées	Nombre de matériel anti-covid-19 distribué							
			Lave-mains	Masques médicaux	Masques cousus	Gels	Savons liquides	Affiches et banderoles	Gants	Thermoflashes
Projet pilote 1 de soutien des formations sanitaires et des services	42 formations sanitaires de la préfecture de Tchaoudjo	Sensibilisation et distribution du matériel anti-covid-19								
	11 services déconcentrés de l'Etat de la préfecture de Tchaoudjo	Collage des affiches dans les lieux forte fréquentation	5	7.500	1.000	500	0	45	1.500	0
	Femmes des marchés de Sokodé	Sensibilisation et distribution des masques cousus								
Projet pilote 2 de soutien des communautés à la protection contre la covid-19	7500 personnes vulnérables à travers les CDQ de la ville de Sokodé (personnes âgées, démunies, etc) de la ville de Sokodé	Sensibilisations de 52 CDQ de la ville de Sokodé et distribution des masques cousus	0	0	7.500	0	0	0	0	0
Soutien des formations sanitaires de la préfecture de Tchaoudjo pour l'amélioration de l'hygiène et des soins médicaux de base pendant la crise à coronavirus	45 formations sanitaires et leurs communautés	Sensibilisation et distribution du matériel anti-covid-19	17	7.950	22.500	427	187	237	23.100	32
	11 Jardins d'enfants		11				110			

2.4.2. Soutien des formations sanitaires en équipements médicaux et en médicaments

La crise de coronavirus a affecté la ligne des fonds propres de URBIS sur ce projet car l'accent ayant été mis sur les matériels de riposte contre la pandémie.

Cependant, le projet de la GIZ-ProEnergie a permis de faire un



investissement conséquent d'équipement en faveur de la maternité du CHR de Sokodé. En effet, le projet a financé l'achat de 20 lits d'hospitalisation équipés de matelas, 2 tables d'accouchement, 2 tables d'examen ; 2 lampes d'examen, 1 stérilisateur de fumigation, 1 poupinel, 29 boîtes de pansement composé, 10 spéculum inox et 10 boîtes d'accouchement composées.



Parallèlement, URBIS Foundation-Togo a fourni des kits de produits pharmaceutiques à 16 formations sanitaires partenaires de la préfecture de Tchaoudjo et d'Agoényévé.

2.4.3. Projet pilote de placement des sages-femmes et des accoucheuses en stage dans les formations sanitaires

C'est un projet pilote de URBIS visant à réduire les difficultés des formations sanitaires en ressources humaines compétentes. Ce projet a permis de placer 3 sages-femmes et 2 accoucheuses dans des formations sanitaires partenaires. La durée du stage est de 12 mois ; URBIS assurant la prise en charge des honoraires des stagiaires.

2.5. PROGRAMME ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES

Le programme actions sociales et humanitaires a réalisé plusieurs projets et activités conformément à sa vision de solidarité au profit des personnes les plus vulnérables et défavorisées.

En effet, en 2020, des activités liées à ses projets de microcrédit aux femmes, de parrainage des enfants en milieu scolaire et d'apprentissage, de bourses estudiantines, d'appui aux jardins d'enfants et de pièces de naissance pour Tous, ont été réalisées.

2.5.1. Le projet de microcrédit aux femmes

C'est un projet qui vise l'autonomie financière de la femme à travers l'appui financier aux activités économiques des femmes vulnérables et défavorisées notamment les veuves ou les femmes d'une extrême pauvreté. Le microcrédit aux femmes est sans intérêt. Les montants varient entre 100.000 FCFA et 200.000 FCFA remboursables en 12 mois. Il est renouvelable pendant un cycle de 7 ans.

En 2020, le projet a enregistré un encours de crédit 1.846.750 FCFA pour 22 femmes bénéficiaires. Retenons que 3 femmes sont arrivées à la fin de leur cycle de 7 ans de crédit (indépendance).

Les femmes indépendantes ont réalisé une économie, pendant le remboursement de leurs crédits, qui leur permet d'autofinancer leurs activités génératrices de revenus.

De leurs propres témoignages, il ressort que le microcrédit a permis, non seulement, d'accroître leurs revenus mais surtout a permis de subvenir aux besoins vitaux de leurs familles, en cette année de pandémie à coronavirus. Il faut aussi souligner que ce projet a contribué à assurer, dans une certaine mesure, la scolarité des enfants, trois repas par jour et de subvenir aux soins de santé des enfants en

cas de maladie. Pour certains ménages, ce projet a réussi également à maintenir les femmes au foyer (stabilité et harmonie familiale).

2.5.2. Projet de parrainage en milieu scolaire et d'apprentissage

En 2020, ce projet a parrainé 110 élèves du primaire au lycée. Des kits scolaires composés de kaki, de cahiers, de bics, de craies, de crayons de couleurs, de règles et d'ensembles géométriques ont été distribués à ces élèves des deux sexes. Les élèves des collèges et des lycées ont bénéficié, en plus, du paiement de leurs frais de scolarité d'un montant maximal de 40.000 FCFA par élève.

Parallèlement, URBIS Foundation-Togo a parrainé 12 jeunes filles déscolarisées, issues de familles pauvres parfois orphelines, pour l'apprentissage de la couture. Avec ce projet, URBIS Foundation-Togo a donné à chaque fille une machine à coudre et pris en charge les frais de formation à savoir les frais de contrat, d'examen, de libération et de déjeuner. Une partie de ces apprenantes (6) est placée et supervisée par l'atelier de couture de l'ONG Creuset Togo partenaire technique de URBIS Foundation-Togo, et l'autre partie (6) placée chez des couturières indépendantes sous la supervision du responsable du programme social.



2.5.3. Le projet de bourse universitaire

Pour le compte de l'année 2020, le projet bourse estudiantine a accompagné 14 étudiants des universités de Lomé et de Kara. C'est une bourse de trois ans au maximum, durée pendant laquelle l'étudiant

devrait obtenir sa licence. Une bourse de transition a été instaurée pour la première année universitaire des étudiants parrainés par URBIS. Le montant d'allocation de bourse est de 15 000 FCFA, la première et de 20 000 FCFA, la seconde année.

2.5.4. Projet d'appui aux jardins d'enfants

Ce projet a été, en 2020, essentiellement orienté au soutien financier de 7 jardins d'enfants publics de la préfecture de Tchaoudjo pour l'équipement et la réhabilitation des salles de classes. Le montant financé est de 150.000 FCFA par jardins d'enfants.

2.5.5. Projet « pièces de naissance pour Tous »

100 pièces de naissances ont été établies pour les élèves de l'école primaire. C'est un projet à vocation inclusive d'assurer le droit de l'enfant à l'identité.



2.5.6. Projet d'appui aux activités des associations

URBIS Foundation-Togo a aussi apporté son appui financier aux projets d'organisations partenaires comme Jeunesse Pour l'Excellence (JPE) et le syndicat des enseignants à travers l'organisation de la Journée Mondiale de l'Enseignant (JME).

2.6. Rencontres

Avec la crise à coronavirus les regroupements et les rencontres d'échanges ont été restreints à telle enseigne que l'année 2020 n'a pas été très enrichissante des rencontres présentiels. Cependant la plupart des échanges avec les partenaires ont été faits par vidéoconférence, par webinar ou par Skype. En effet, 2020 a été marquée par les réunions par webinar du RSN dont est membre URBIS Foundation-Togo, la vidéoconférence des partenaires béninois du projet de formation des artisans en énergie solaire photovoltaïque avec la chambre de métiers de la Saarelande (Allemagne) et des multiples réunions de cadrage du projet avec les responsables de la GIZ-ProEnergie.

Parallèlement, notons deux rencontres présentiels pré et pendant la covid-19. Il s'agit de la séance de travail avec les partenaires de la Fondation Hanns Seidel sur les nouvelles dispositions de la convention et les outils de gestion des projet (pré covid-19) et la rencontre restreinte des partenaires techniques, financiers et opérationnels du projet PNPR de formation des promoteurs agricoles (Décembre 2020 pendant la covid-19).

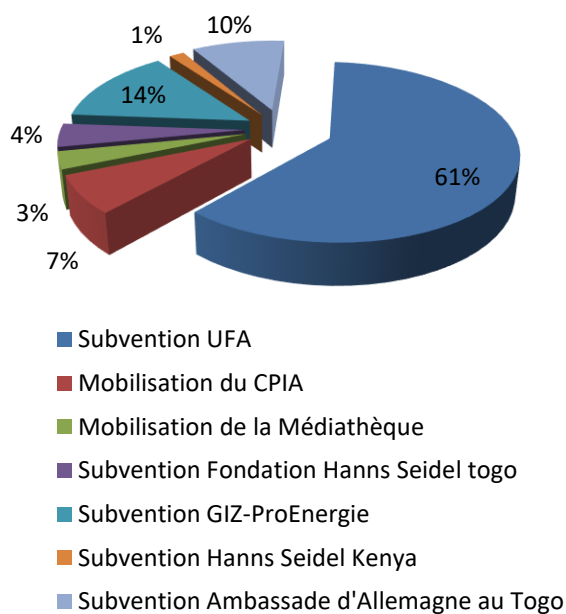
III. RAPPORT FINANCIER 2020

3.1. Mobilisation des ressources financières

Tableau 1 : Répartition des apports de ressources financières

Secteurs d'activités	FCFA	€uro	%
Subvention UFA	107 706 557	161 876	60,4
Mobilisation du CPIA	12 348 855	18 826	7
Mobilisation de la Médiathèque	5 777 555	8 318	3,1
Subvention Fondation Hanns Seidel Togo	7 632 466	11 616	4,3
Subvention GIZ-ProEnergie	24 553 780	37 432	14
Subvention Hanns Seidel Kenya	2 761 552	4 000	1,5
Subvention Ambassade d'Allemagne au Togo	16 986 750	25 896	9,7
TOTAL	177 767 515	271 005	100

Mobilisation des ressources 2020



3.2. Explications des apports financiers

3.2.1. Subventions UF Allemagne et partenaires

L'année 2020, Urbis Foundation Togo (UFT) a mobilisé, auprès de ses partenaires financiers, la somme de 177.767.515 FCFA soit 271.005€ contre 175.715.065 FCFA en 2019 soit une légère augmentation de 2.052.450 FCFA représentant près de 1,17%. Les fonds mobilisés proviennent des subventions de Urbis Foundation Allemagne (UFA), de la GIZ-ProENERGIE, de l'Ambassade d'Allemagne au Togo, de la Fondation Hanns Seidel Togo, de la fondation Hanns Seidel Kenya et des revenus internes mobilisés par UFT à travers ses secteurs d'activités génératrices de revenus (CPIA et médiathèque).

L'analyse du tableau 1 : répartition des apports des ressources financières, nous montre dans l'ordre croissant que Urbis Foundation Allemagne est de très loin le premier partenaire avec une subvention de 107.706.557 FCFA soit 164.198€ représentant ainsi 60,6% de la subvention totale mobilisée en 2020. Cette subvention a connu une petite augmentation de 3.247.346 FCFA soit environ 3,11% par rapport à la subvention de l'année 2019 (104.459.211 FCFA).

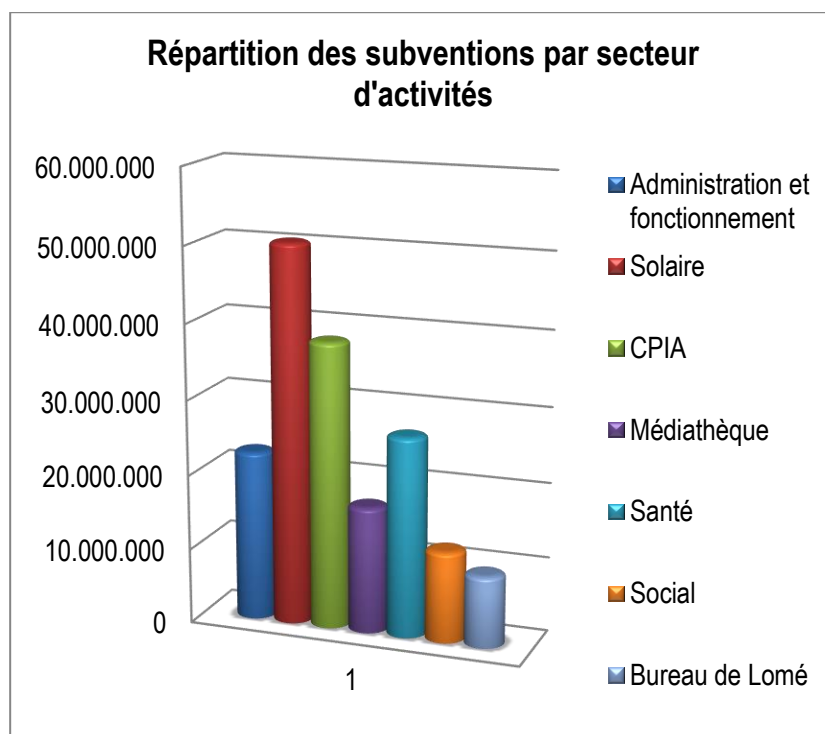
Ensuite, UFT a mobilisé auprès la GIZ-ProENERGIE une subvention de 24.553.780 FCFA soit 37.432€ représentant 13,8% des apports financiers pour la poursuite de la réalisation du projet de fourniture d'eau chaude à la maternité du CHR de Sokodé à bas du système solaire thermique. Par ailleurs, 18.126.410 FCFA soit 27.633,5€ ont été mobilisés à l'interne par les secteurs d'activités génératrices de revenus (CPIA et Médiathèque) pour l'autofinancement des charges de Urbis Foundation-Togo. L'Ambassade de la république fédérale d'Allemagne au Togo a subventionné le projet de riposte contre la covid-19 avec une enveloppe financière de 16.986.750 FCFA soit 25.896€ correspondant à 9,6% des subventions mobilisées en 2020. Enfin UFT a reçu de la Fondation Hanns Seidel Togo et de la Fondation Hanns Seidel Kenya respectivement 7.632.466 FCFA soit 11.636€ et 2.761.552 FCFA soit 4.210€ pour la réalisation des projets de renforcement des compétences des jeunes en

énergie solaire photovoltaïque et en entrepreneuriat solaire représentant à eux deux 5,9% des subventions totales mobilisées en 2020.

L'ensemble des ressources mobilisées ont été affectées à l'exécution des activités des différents secteurs dans les proportions résumées selon le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Répartition des subventions par secteur d'activités

Secteurs d'activités	Montants des subventions		
	FCFA	€uro	%
Administration et fonctionnement	22 728 216	34 649	12,8
Solaire	50 482 894	76 961	28,4
CPIA	38 149 815	58 159	21,5
Médiathèque	16 915 782	25 788	9,5
Santé	26 725 064	40 742	15,0
Social	13 422 469	20 462	7,6
Bureau de Lomé	9 343 275	14 244	5,3
Total	177 767 515	256 761	100



3.2.2. Mobilisation des ressources internes

Elle provient des activités génératrices de revenus (AGR) initiées par la fondation à travers le CPIA et la Médiathèque afin de contribuer aux charges administratives et de fonctionnement de de la fondation.

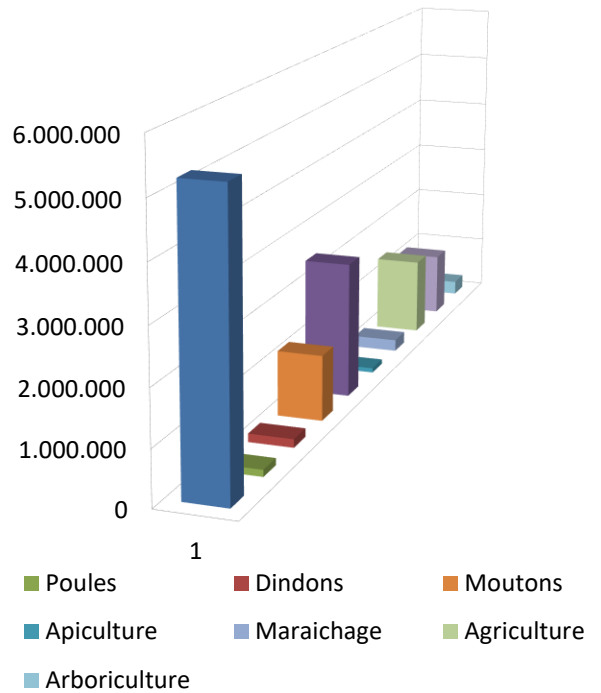
3.2.2.1. Ressources provenant du CPIA

Ces ressources sont issues de la production animale et agricole. Au cours de l'année 2020, le CPIA a réalisé des recettes estimées à 12.448.855 FCFA soit 18.978€ représentant 7% des subventions totales mobilisées avec une proportion d'augmentation de 41,40% par rapport à l'année 2019 (8.804.135 FCFA).

Les ressources de CPIA sont réparties par volet d'activité dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Répartition des recettes de CPIA par volet d'activité

Volets d'activités	Recettes		
	FCFA	€uro	%
Œufs	5 242 300	7 992	42,5
Poules	123 500	188	1,0
Dindons	154 000	235	1,2
Moutons	1 198 000	1 826	9,7
Bœufs	2 480 000	3 781	20,1
Apiculture	83 300	127	0,7
Maraichage	214 075	326	1,7
Agriculture	1 422 000	2 168	11,5
Riziculture	1 172 500	1 787	9,5
Arboriculture	259 180	395	2,1
Total	12 348 855	18 826	100



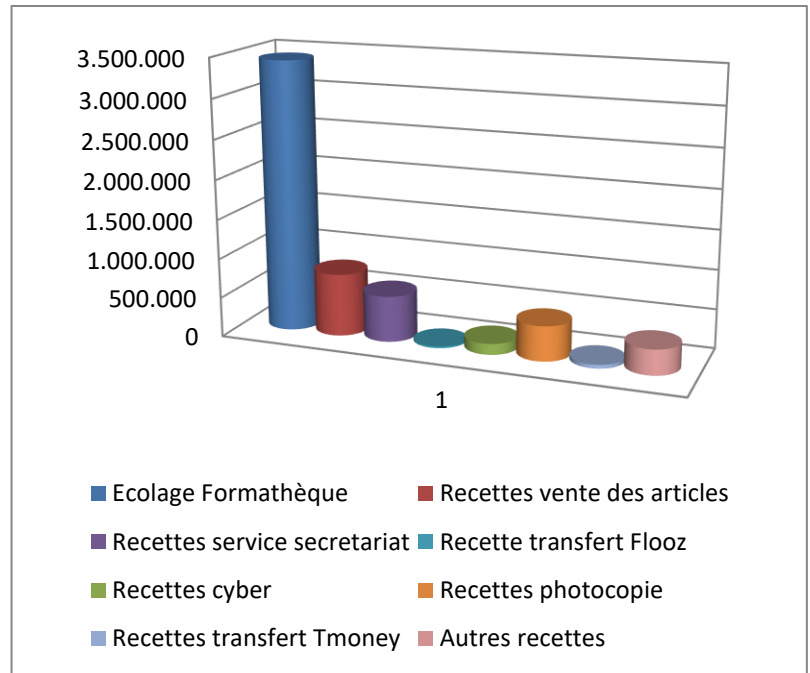
3.2.2.2. Ressources provenant de la Médiathèque

La médiathèque a mobilisé des ressources à hauteur de 5.777.555 FCFA soit 8.808 € représentant 3,1% des subventions totales mobilisées par UFT en 2020. Cette mobilisation a connu une régression significative par rapport à 2019 (8.950.327 FCFA) soit environ -36,57% liée aux conséquences de la covid-19.

Le montant mobilisé en 2020 est reparti par volet d'activité dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Répartition des recettes de la Médiathèque par volet d'activités

Volets d'activités	Recettes		
	FCFA	€uro	%
Ecolage Formathèque	3 428 000	5 226	59,3
Recettes cyber	139 650	213	2,4
Recettes vente des articles	793 435	1 210	13,7
Recettes photocopie	443 835	677	7,7
Recettes service secretariat	582 735	888	10,1
Recette transfert Flooz	19 934	30	0,3
Recette transfert Tmoney	47 480	72	0,8
Autres recettes	322 486	492	5,6
Total	5 777 555	8 808	100

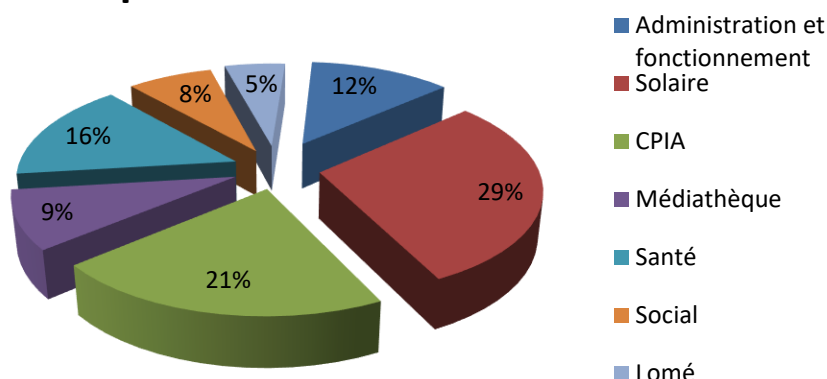


3.3. Emplois des ressources financières

Tableau 5 : Répartition des emplois par secteur

Secteurs d'activités	Montants	€	%
Administration et fonctionnement	21 737 607	33 139	12
Solaire	51 485 748	78 490	29
CPIA	37 347 730	56 936	21
Médiathèque	16 041 475	24 455	9
Santé	27 066 448	41 263	15
Social	12 984 330	19 794	7
Lomé	9 260 525	14 118	5
Total	175 923 863	268 194	100

Emploi des ressources 2020



3.4. Explications des emplois des ressources financières

L'exercice 2020 a enregistré des dépenses à hauteur de 175.923.863 FCFA (268.194€) contre 173.923.151 FCFA (165.144€) en 2019 avec une légère progression de 1,15%.

L'emploi des ressources ainsi mobilisées a diversement été consommé par secteurs d'activités.

Ainsi, le secteur solaire vient en tête avec 51.485.748 FCFA (78.490€) de charges correspondant à 29% du montant total des charges de la fondation. Les projets significatifs sont entre autres le projet d'installation de centrale solaire thermique à la maternité du CHR de Sokodé dont les dépenses s'élèvent à environ 27.025.630 FCFA (41.200€) ; les formations, sensibilisations et stages des jeunes électriciens et électroniciens en énergie solaire photovoltaïque pour des dépenses évaluées à environ 13.793.068 FCFA (21.027€) ; les maintenances et installations photovoltaïques et thermiques d'une charge évaluée à 7.422.330 FCFA (11.315€).

De son côté, le secteur de la promotion de l'environnement et de l'agriculture durable le CPIA a, enregistré des charges d'un montant de

37.347.730 FCFA (56.936€) en 2020 soit 21% des charges totales. En général, ces charges sont liées aux activités de formation, de suivi des 18 jeunes en agriculture durable pour le montant de 24.142.945 FCFA (36.805€) et de production végétale et animale pour le montant de 13.204.785 FCFA (20.131€).

Placé en 3^{ème} position pour ces charges, le secteur santé a enregistré 27.066.448 FCFA (41.263€) de dépenses en 2020 représentant 15% des charges totales. Ces charges ont triplé comparativement en 2019 (9.471.159 FCFA). Cela s'explique par les actions menées dans le cadre de la riposte contre le Covid-19 d'un montant de 21.816.170 FCFA (33.258€) dont 16.986.750 FCFA (25.896€) financé par l'Ambassade d'Allemagne au Togo. Le reste des charges du secteur santé est en lien avec ses prochains traditionnels notamment le soutien des USP et CMS en produits pharmaceutiques et en matériels médicaux d'une valeur de 4.000.278 FCFA (6.098€) et du projet de placement des sages-femmes dans les centres de santé pour une enveloppe de 1.250.000 FCFA (1.905€).

Avec 12% des charges totales d'UFT en 2020, les charges administratives sont évaluées à 21.737.607 FCFA (33.139€).

Le secteur de la Médiathèque, quant à lui, a enregistré des charges de 16.041.475 FCFA (24.455€) représentant 9% des charges totales. Les dépenses du secteur, diminuées de 8% par rapport à 2019 (17.325.675 FCFA), sont exclusivement destinées au projet de formation des jeunes et de la gestion de la bibliothèque.

Les activités du programme social et humanitaire a engagé en 2020 des dépenses à hauteur de 12.984.330 FCFA (19.794€) soit 7% du montant total des dépenses. Il enregistre ainsi une légère régression de 21,20% comparativement à 2019 (15.736.938 FCFA). Les principales charges sont liées aux projets de parrainage des élèves en milieu scolaire et en milieu d'apprentissage de métiers d'un montant de 5.295.580 FCFA (8.073€) ; les bourses universitaires d'une valeur de 2.520.000 FCFA

(3.842€) ; les naissances pour tous pour 1.028.000 FCFA (1.567€), le soutien des jardins d'enfants d'une somme totale de 1.050.000 FCFA (1.600€) et le soutien aux associations et ONG d'un montant de 1.550.000 FCFA (2.363€).

Pour une charge annuelle estimée à 9.260.525 FCFA (14.118€) correspondant à 5% des dépenses totales d'UFT en 2020, le bureau de Lomé a réalisé essentiellement des activités en lien à la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à travers des sensibilisations, des formations et la publication de l'Info soleil.

IV. DUFFICULTES ET PERSPECTIVES

4.1. Difficultés

La difficulté majeure enregistrée en 2020 dans la mise en œuvre des activités de la fondation est liée à la pandémie de coronavirus. En effet, l'avènement de la covid-19 a entraîné l'annulation de certaines activités planifiées notamment celles relatives à des sensibilisations de masse et de contacts directs. Ainsi, le projet de consultation foraine d'hypertension et de diabète pour le compte du secteur de la santé n'a pas pu être réalisé. Par ailleurs, le projet de diffusion des lampes solaire avec Mivo Energie, élaboré par le secteur solaire, a également été annulé.

Cependant, une adaptation au contexte socio-sanitaire a été développée ; ce qui a permis des innovations dans la mise en œuvre des projets planifiés et la rédaction de nouveaux projets en lien avec la pandémie. Sur ce, des actions de sensibilisations de petits groupes dans les formations sanitaires couplées de distribution et de dons d'équipements de lutte contre le coronavirus ont été entreprises. Le secteur santé et le bureau de Lomé se sont bien adaptés dans la réorientation des projets dans la riposte contre la pandémie à coronavirus.

4.2. Perspectives

Pour l'année 2021, nous envisageons :

- Renforcer et diversifier le partenariat technique et financier avec d'autres

partenaires nationaux et étrangers,

- Mobiliser plus de ressources financières internes et externes à travers la participation aux appels d'offres de projets de développement,
- Renforcer la bonne gouvernance à travers la dotation des outils de gestion efficace,
- Renforcer les compétences managériales du personnel par la formation des responsables de secteurs,
- Améliorer la notoriété et la visibilité de Urbis Foundation-Togo par la capitalisation de ses actions à travers les médias, les réseaux sociaux et les rencontres nationaux et internationaux.

CONCLUSION

Bien que l'année 2020 fut marquée par la pandémie mondiale du coronavirus affectant la mise en œuvre de plusieurs projets ; Urbis Foundation-Togo a su s'adapter en développant des stratégies et en réorientant ses projets dans le respect de l'urgence socio-sanitaire.

Cette stratégie de gouvernance a permis à Urbis Foundation-Togo de dérouler son programme planifié pour 2020, voire au-delà avec l'innovation et la créativité de nouveaux projets en lien avec la pandémie. Les plus grands succès au cours de l'année 2020 sont sans doute la reprise de la coopération avec GIZ-ProEnergie et la réalisation à plus de 90% du projet à la maternité du CHR de Sokodé ; et l'obtention du financement de plus de 16 millions de FCFA auprès de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Togo pour réaliser le projet de soutien aux formations sanitaires de la préfecture de Tchaoudjo en cette période de la pandémie à coronavirus.

Comme nous pouvons le constater, l'année 2020 a été pour la fondation, non seulement une année de consolidation des acquis et expériences mais aussi et surtout une année de nouveaux défis auxquels elle a su s'adapter pour apporter des solutions idoines et appropriées. C'est une véritable marque de la maturité de la fondation et de la confiance de ses partenaires techniques et financiers.